

Chronique de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **12 (1937-1938)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ETAT NOMINATIF

Adhésion nouvelle : M. Albert Seylaz, professeur à l'Université américaine de Beyrouth, Liban.

Démissions : M. Jean Bergier, Mme L. Bonnard, Mlle Jeanne Çaitak, M. Pierre Fallot, Mme Urech-Meylan, Mme B. van Muyden.

Radiations : Mlle M. Nicole, M. P. Piguët, Mlle A. Toberer.

Décès : Mlle Florence Chavannes, M. William Grenier, M. Henri Sensine.

Mlle Chavannes avait été l'une des premières étudiantes de notre Faculté des lettres. Elle y obtint sa licence ès lettres modernes en juillet 1900. C'est à l'Ecole Vinet qu'elle fit presque toute sa carrière de professeur. Elle y débuta en 1903 par un cours libre sur Guyau et Nietzsche. De 1905 à sa retraite en 1929 elle y enseigna, au gymnase, la philosophie et, dans les classes de première et de seconde, le français. Dès la fondation des Études de lettres, elle avait tenu à en faire partie. Membre actif du colloque de philosophie, elle y présenta des travaux appréciés. Elue au comité par l'assemblée générale de Morges en 1925, elle y resta sept années au cours desquelles elle nous a rendu d'incalculables services. Chargée de l'organisation des conférences, ce fut elle qui mit sur pied le régime que nous connaissons encore. Sa grande culture, sa vive et claire intelligence, sa courtoisie et son exquise discrétion donnaient à ses avis une autorité que ses collègues reconnaissaient aussitôt. Confiante dans la valeur de notre effort, elle avait sans hésitation soutenu le projet d'un bulletin, encouragé ses initiateurs. Quand, gravement atteinte dans sa santé, elle dut quitter le comité, ce fut avec un regret profond que nous nous séparâmes d'elle. Les Études de lettres lui garderont un souvenir fidèle et reconnaissant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le samedi 22 mai à 10 h. 30 à l'Hôtel de Ville d'Yverdon, salle du Conseil communal, sous la présidence de M. Ed. Recordon. Elle ne réunit malheureusement qu'une douzaine de membres. Après lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1936, le comité, par l'organe

du président de la société et du caissier, rendit compte de sa gestion qui, sur rapport des vérificateurs, fut approuvée par un vote unanime. Le comité fut réélu, à l'exception de M. Ch. Gonseth, démissionnaire, qui fut remplacé par M. Olivier Chapuis, stud. litt. Après discussion, l'assemblée décida que la cotisation serait maintenue à 5 fr. et que, pour subvenir aux frais d'un bulletin développé, on ferait appel à la générosité des sociétaires. Sur proposition du comité, l'art. 5 des statuts fut modifié, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat, pour rendre plus facile l'entrée dans la société de tous les étudiants lausannois, à quelque faculté qu'ils appartiennent. Le comité reçut mandat d'organiser en 1937-1938 trois conférences de mise au point, ainsi que quelques conférences publiques, en s'adressant dans une plus large mesure aux hommes distingués de chez nous, vu les expériences trop souvent décevantes faites avec des conférenciers étrangers. L'assemblée émit le vœu que le bulletin se développât encore davantage, dans la mesure, il va sans dire, des ressources à sa disposition et que l'activité si utile des colloques ne se ralentît pas.

Une visite au musée, un fort agréable déjeuner au buffet de la gare, puis, en auto, une trop courte promenade à Grandson, à la Lance et à Fiex, où M. Ch. Gilliard nous reçut avec la plus aimable hospitalité, ajoutèrent des heures charmantes à cette journée, dont l'excellente réussite fut en grande partie due à son principal organisateur, M. D. Piguet.

STATUTS

La nouvelle rédaction de l'art. 5 des statuts, telle qu'elle a été arrêtée par l'assemblée générale du 22 mai, a été approuvée par le Conseil d'Etat dans sa séance du 23 juillet 1937. L'art. 5 devient en conséquence :

Deviennent membres de l'association :

a) *Sur leur simple demande :* 1. les professeurs de l'Université, 2. les membres du corps enseignant secondaire, 3. les étudiants de l'Université et de la Faculté de théologie libre du canton de Vaud, 4. les anciens étudiants et les auditeurs de la Faculté des lettres ;

b) *Sur présentation de deux membres de l'association, toute autre personne.*

COTISATIONS

Le caissier prie les sociétaires qui n'ont pas encore payé la cotisation pour 1937-38 de bien vouloir s'en acquitter par un versement au compte de chèques II. 444. Nous rappelons que tout sociétaire est considéré comme démissionnaire si, après deux rappels, sa cotisation reste impayée (art. 14 des statuts). Un second rappel sera adressé personnellement en février à ceux de nos membres dont les cotisations seraient encore en souffrance.

DONS POUR LE BULLETIN

Les dons pour le bulletin reçus à la fin de septembre s'élevaient à la somme de 330.- fr. Nous remercions vivement tous ces généreux amis de notre périodique.

Puisse le présent numéro — le premier d'une nouvelle série — leur apporter la récompense de leur effort ! Puisse-t-il aussi nous valoir de nouveaux appuis ! Les dons pour le bulletin sont reçus en tout temps par notre caissier, compte de chèques II. 444 (mettre le mot *Bulletin* au dos du coupon de droite du bulletin de versement).

COMPTES RENDUS DES CONFÉRENCES

Nous donnons sous forme d'article le compte rendu que M. Jean Fleury, professeur à la Faculté de droit, a bien voulu nous faire de la conférence de M. Olivier Martin.

Nous espérons donner dans un prochain numéro un compte rendu des causeries de M. Edmond Gilliard en mai dernier.

* * *

Conférence de mise au point de M. Louis Meylan, directeur de l'École supérieure, *Humanisme et humanités* (1er mai 1937) :

Mise au point de quoi ? De l'école ? M. Meylan est un esprit trop averti de la complexité du problème scolaire pour le trancher en une conférence. Préparant sur la situation de l'école et la réforme qu'elle exige un ouvrage que 25 ans d'enseignement fructueux et de direction courageuse lui donnent le droit d'écrire, M. Meylan en détache quelques pages dont voici un aperçu.

L'auteur s'efforce de dégager les « humanités » du sens courant qu'on donne à ce terme — étude des lettres classiques. Il les définit plus essentiellement « une information à l'humanité » (information : au sens aristotélicien du mot). Impartir à l'enfant l'humanité par les voies du latin et du grec n'a pu se concevoir légitimement que pour l'école antique. L'homme a exploré depuis l'antiquité de nouvelles humanités, de nouvelles façons d'être homme. Les sciences, la peinture, la musique lui ont proposé de nouveaux styles de vie. En face de ces richesses, l'école a trop souvent donné la preuve de son inertie spirituelle. Ou bien elle se confinait dans son idolâtrie gréco-latine, ou bien elle s'engouait pour de pseudo-humanités scientifiques ou modernes — mutilant l'homme dans l'une et l'autre de ces attitudes.

Une culture ne mérite le nom d'humanités que si elle s'adresse à l'être entier. L'enseignement humaniste doit présenter à l'enfant l'homme, au cours de son devenir, dans toutes les attitudes par lesquelles il manifeste son humanité. L'histoire est la discipline centrale d'une telle école. Par histoire M. Meylan entend cette présentation de toutes les vocations de l'homme. Paysans, ouvriers, navigateurs, inventeurs et prophètes s'offrent à initier l'enfant à l'humain. Le royaume des valeurs est plus vaste que ne pensent la plupart des hommes. C'est en parcourant ce royaume que l'enfant prendra conscience de ce qu'il est. La valeur prochaine de l'enseignement humaniste, c'est l'ac-

complissement de la personne ; sa valeur suprême, l'accomplissement de l'humanité.

Sans doute les réflexions de M. Meylan appellent des objections. On lui demandera comment l'école qu'il envisage évitera l'encyclopédisme. On hésitera à condamner avec la même sévérité que lui des humanités modernes ou scientifiques distinctes des humanités classiques. On attendra de lui en regard de la présentation de l'homme un tableau de l'activité de l'enfant dans l'école réceptive qu'il nous propose. Nous ne doutons pas que l'ouvrage de M. Meylan ne réponde à ces questions. Qu'il nous le donne avant la revision de la loi sur l'enseignement secondaire ! Il instituera, par la richesse de ses vues, un débat utile à notre pays.

A. B.

CONFÉRENCES A VENIR

M. Henri Perrochon fera sous nos auspices trois conférences sur *Romanciers et romancières de notre XVIII^{me} siècle*, les samedis 27 novembre, 4 et 11 décembre 1937, à 17 h. 15, à la Salle Tissot (Palais de Rumine).

M. Jacques Chenevière nous a promis une causerie sur *Quelques jeunes filles du roman français* pour janvier.

Nous avons été chargés par la Société académique vaudoise d'organiser l'une des conférences académiques de l'hiver. Nous nous sommes entendus avec la Société vaudoise de théologie pour faire venir M. le pasteur Parrot, l'éminent archéologue, qui viendra le mercredi 23 février nous entretenir de *La vie à Mari en l'an 2000 av. J.-C.*

Au début de mars, nous espérons avoir le plaisir d'entendre une causerie de M. Ernest Bovet sur l'un des plus grands poètes de l'Italie contemporaine, Cesare Pascarella, le poète de Rome.

M. Edmond Gilliard a bien voulu nous promettre une nouvelle série de causeries pour le printemps prochain. Il parlera cette fois-ci de *Chateaubriand, Stendhal, Baudelaire* et des *Symbolistes*.

Nous nous permettons de rappeler que la carte de membre de la société ne donne droit qu'à un billet d'entrée aux conférences à prix réduit. Des abus nous ont été signalés.

COLLOQUES

Programme du colloque de langues anciennes

En novembre : M. E. Bosshard, *L'héritage de la Grèce dans la pensée d'Origène*.

En décembre : M. J.-P. Borle, *Une personnalité de la fin du paganisme : Julien l'Apostat*.

En janvier : M. Ch. Favez, *Les Romaines disciples de Jérôme*.

En février : M. le prof. H. Meylan, *La religion populaire au temps de saint Augustin (d'après l'ouvrage de Zellinger)*.

Programme du colloque de philosophie

23 octobre : M. R. Bovard, *Réflexions en marge de la politique.*

6 novembre : M. M. Gex, *Quelques réflexions sur le néo-platonisme.*

20 novembre : Mlle P. Doleyres, *Erasmus, éducateur et pacifiste.*

18 décembre : M. F.-M. Braun, prof. à l'Université de Fribourg, *L'Évangile et les courants actuels.*

22 janvier : M. A. Diez, *L'approfondissement de la pensée philosophique, de Platon à Charles Secrétan.*

5 février : M. Penido, privat-docent à l'Université de Fribourg, *La philosophie de la foi.*

En mars : M. H. Miéville, *De quelques chauds problèmes, ou La religion et la morale d'après M. Paul Häberlin.*

19 mars : Mme A. Virieux-Reymond, *Quelques aperçus sur la logique stoïcienne.*

30 avril : M. M. Reymond, *La pensée religieuse chez J.-J. Gourde.*

21 mai : M. le pasteur Ed. Mauris, *Analyse d'un ouvrage philosophique.*

En juin : Mlle J. Friedli, *Les théories psychologiques de Pierre Janet.*

Des travaux promis par deux autres professeurs de l'Université de Fribourg, M. le professeur Edm. Grin et M. André Burnier seront fixés ultérieurement.
